

**5N+**

Gage de  
performance



**4**

# Rapport de gestion

Trimestre terminé  
le 31 décembre 2023

Le présent rapport de gestion analyse les résultats d'exploitation et la situation financière de 5N Plus inc. (la « Société » ou « 5N+ ») et vise à aider le lecteur à mieux comprendre son contexte d'affaires, ses stratégies, sa performance et ses facteurs de risque. Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes correspondantes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« normes IFRS de comptabilité » ou « IFRS »), à moins d'indication contraire. Il a été préparé conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

**Tous les montants figurant dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars américains, et tous les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars américains, à moins d'avis contraire.**

L'information figurant dans le présent rapport de gestion inclut tous les changements importants survenus jusqu'au 27 février 2024, date à laquelle il a été approuvé par le conseil d'administration de la Société. Sauf indication contraire, les termes « nous », « nos », « notre » et « le groupe » font référence à la Société et à ses filiales. Le « T4 2023 » et le « T4 2022 » correspondent aux périodes de trois mois closes respectivement les 31 décembre 2023 et 2022, et l'« E 2023 » et l'« E 2022 » correspondent aux exercices clos respectivement les 31 décembre 2023 et 2022.

### Mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport de gestion renferme certaines mesures financières et certains ratios financiers non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, ils pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux IFRS comprennent : le carnet de commandes, les nouvelles commandes, le BAIIA, la marge du BAIIA en pourcentage, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, les charges d'exploitation ajustées, le résultat net ajusté, le résultat de base ajusté par action, la marge brute ajustée, la marge brute ajustée en pourcentage, le total de la dette, la dette nette, le ratio dette nette/BAIIA, le fonds de roulement et le ratio du fonds de roulement.

Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour les définitions, d'autres informations et les rapprochements aux mesures conformes aux normes IFRS de comptabilité les plus directement comparables.

### Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans le présent rapport de gestion peuvent être prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses que la Société juge raisonnables lorsqu'elles sont formulées, notamment que 5N+ sera en mesure de maintenir en poste et d'embaucher du personnel clé et de préserver les relations avec ses clients, ses fournisseurs et ses autres partenaires commerciaux; que 5N+ continuera de mener ses activités dans le cours normal des affaires; que 5N+ sera en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de croissance; que 5N+ réussira à traiter les commandes de son carnet de commandes en temps opportun; que 5N+ ne subira pas de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement ou de perturbations importantes de l'approvisionnement en matières premières à des conditions concurrentielles; que 5N+ sera en mesure de générer de nouvelles ventes, de produire, de livrer et de vendre des produits aux volumes et aux prix prévus et de contrôler ses coûts; ainsi que sur d'autres facteurs jugés appropriés et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses se révéleront exactes. Ces énoncés ne constituent pas une garantie du rendement futur, reposent sur des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes difficiles à prévoir et qui peuvent faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Les risques et incertitudes pouvant entraîner de telles différences incluent les risques associés aux facteurs suivants : taux d'intérêt, monnaies étrangères, crédit, liquidité, conjoncture économique mondiale, activités internationales, notamment en Chine, réglementation environnementale, gestion des crises et des risques liés aux changements climatiques, facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), santé et sécurité, prolongation du conflit armé en Ukraine, épidémies, disponibilité et maintien en poste d'employés qualifiés, conventions collectives, litiges, stratégie de croissance de la Société, concurrence, prix des produits de base, sources d'approvisionnement, protection des droits de propriété intellectuelle, valorisation des stocks, interruptions des activités, perte d'un client important, variations du carnet de commandes, acquisitions, défaillance, interruption ou atteinte à la sécurité des systèmes, des réseaux et des données informatiques, protection des données à caractère personnel, valeur de marché des actions ordinaires ainsi que subventions et autres programmes incitatifs. Une description des risques qui touchent l'entreprise et les activités de la Société est présentée à la rubrique « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion daté du 27 février 2024.

En règle générale, les énoncés prospectifs se distinguent par l'emploi du futur et du conditionnel et par l'utilisation de termes tels que « croire » ou « s'attendre à », à la forme positive et négative, de variantes de ces termes ou de termes similaires. Rien ne garantit que les événements prévus dans les énoncés prospectifs du présent rapport de gestion se produiront ou, s'ils se

produisent, quels seront les avantages que 5N+ pourra en tirer. Plus particulièrement, rien ne garantit la performance financière future de 5N+. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont valables en date de celui-ci, et la Société n'a aucune obligation de mettre publiquement à jour ces énoncés prospectifs afin de tenir compte de nouveaux renseignements, obtenus ultérieurement ou autrement, à moins d'y être obligée en vertu des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Le lecteur est averti de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.

### Aperçu

5N+ est un chef de file mondial dans la production de semiconducteurs spécialisés et de matériaux de haute performance. Ces matériaux ultrapurs constituent souvent la partie critique des produits de ses clients, qui comptent sur la fiabilité d'approvisionnement de 5N+ pour assurer la performance et la durabilité de leurs propres produits. La Société déploie un éventail de technologies exclusives et éprouvées pour mettre au point et fabriquer ses produits, lesquels donnent lieu à de nombreuses utilisations dans différents secteurs de pointe, notamment les énergies renouvelables, la sécurité, la filière spatiale, l'industrie pharmaceutique, l'imagerie médicale et la production industrielle. 5N+, dont le siège social est situé à Montréal (Québec, Canada), gère des centres de recherche-développement, de production et de vente stratégiquement situés dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique du Nord et en Asie.

### Vision, mission et valeurs

La vision de la Société est de fournir aux industries critiques les produits essentiels à leur développement grâce à une technologie des matériaux de pointe, et son objectif est de propulser la croissance de ces marchés en concevant et en fabriquant des matériaux de pointe qui favorisent la performance des produits finaux.

La Société a pour mission d'être essentielle à ses clients, d'offrir une culture prisée par ses employés et d'inspirer confiance à ses actionnaires. Ses valeurs fondamentales sont l'intégrité, l'engagement, l'orientation client, avec une attention particulière sur le développement durable, l'amélioration continue, la santé et la sécurité.

### Information sectorielle

Les deux secteurs opérationnels présentés par la Société sont le secteur Semiconducteurs spécialisés et le secteur Matériaux de haute performance. Les opérations et activités qui s'y rapportent sont gérées dans ce sens par les principaux décideurs de la Société. Des données financières et opérationnelles sectorielles et des indicateurs clés de performance définis sont utilisés pour gérer ces secteurs opérationnels, pour analyser la performance et pour affecter les ressources. La performance financière d'un secteur donné est évaluée principalement en fonction des produits et du BAIIA ajusté<sup>1</sup>, lesquels font l'objet d'un rapprochement avec les chiffres consolidés compte tenu des produits et des charges du siège social de la Société.

Les activités du secteur Semiconducteurs spécialisés sont exercées en Amérique du Nord et en Europe. Ce secteur fabrique et vend des produits utilisés dans plusieurs applications destinées aux secteurs de l'énergie renouvelable, des satellites spatiaux ainsi que de l'imagerie. Les marchés essentiellement concernés sont ceux des produits photovoltaïques (énergie solaire terrestre et spatiale), de l'imagerie médicale, de l'imagerie infrarouge, de l'optoélectronique et des applications avancées dans les secteurs de l'électronique. Ces produits entrent dans la composition de composés semiconducteurs, de substrats semiconducteurs, de métaux de très grande pureté, de substrats semiconducteurs fabriqués par épitaxie et de cellules solaires. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Semiconducteurs spécialisés sont inclus dans ce secteur.

Les activités du secteur Matériaux de haute performance sont exercées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ce secteur fabrique et vend des produits qui sont utilisés dans plusieurs applications destinées aux secteurs des produits pharmaceutiques, des soins de santé et de la production industrielle. Les principaux produits sont vendus sous forme d'ingrédients pharmaceutiques actifs, d'additifs alimentaires pour animaux, de produits chimiques spécialisés, de métaux de qualité commerciale, d'alliages et de poudres spécialisées. Toutes les ventes de métaux de qualité commerciale et de poudre spécialisées ont été regroupées dans les ventes du secteur Matériaux de haute performance. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Matériaux de haute performance sont inclus dans ce secteur.

Les charges du siège social et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration non affectés ainsi que les charges financières (produits financiers) sont regroupés sous « Siège social ».

<sup>1</sup> Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

## Faits saillants pour le quatrième trimestre de 2023 et l'exercice 2023 – Un exercice propice à une croissance solide et soutenue

Tout au long de l'exercice 2023, la mise en œuvre par 5N+ de sa stratégie de croissance axée sur la fourniture de produits à marge élevée et à plus forte valeur ajoutée dans ses secteurs Semiconducteurs spécialisés et Matériaux de haute performance a été un succès. Le BAIIA ajusté<sup>1</sup> record communiqué et la marge brute solide pour l'exercice 2023 prouvent que la Société tire efficacement parti de sa position de fournisseur à l'extérieur de la Chine dans le domaine des technologies liées à l'énergie solaire spatiale et à l'énergie renouvelable terrestre. Tandis que la direction continue de mettre en œuvre son programme d'excellence commerciale, qui a permis à la Société de renforcer ses relations clients et de maintenir un carnet de commandes<sup>1</sup> bien rempli, les investissements dans la capacité de production permettront à la Société d'exécuter les nombreux contrats déjà conclus pour 2024 et 2025.

### Tous les montants sont exprimés en dollars américains.

La Société a répondu aux attentes qu'elle s'était fixées en affichant une excellente performance pour l'exercice 2023, le BAIIA ajusté ayant atteint son niveau le plus élevé communiqué depuis la création de la Société. La Société a généré une croissance du BAIIA ajusté de 35 % pour le quatrième trimestre de 2023 et de 28 % pour l'exercice 2023, par rapport aux périodes correspondantes de 2022. La marge brute ajustée<sup>1</sup> s'est établie à 29,0 % pour l'exercice 2023, par rapport à 23,7 % pour l'exercice 2022, grâce au programme d'excellence commerciale, axé sur l'amélioration des marges, le développement des produits à valeur ajoutée et une approche orientée clients. 5N+ a également terminé l'exercice avec un carnet de commandes particulièrement bien rempli pour le secteur Semiconducteurs spécialisés.

Dans le secteur Semiconducteurs spécialisés, les produits ont augmenté de 13,7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023 et de 34,6 M\$ pour l'exercice 2023, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté a augmenté de 31 % pour le quatrième trimestre de 2023 par rapport au quatrième trimestre de 2022 et de 13 % pour l'exercice complet.

Dans le secteur Matériaux de haute performance, l'abandon des produits d'extraction et de catalyse à faible marge au deuxième semestre de 2022 a continué de se répercuter sur les résultats. Ainsi, pour le quatrième trimestre de 2023 et l'exercice 2023, les produits ont été moins élevés comparativement aux périodes correspondantes de 2022. Grâce à une meilleure combinaison de produits, le BAIIA ajusté du secteur a toutefois augmenté de 15 % pour le quatrième trimestre de 2023 et de 27 % pour l'exercice 2023, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

La Société a continué d'investir dans l'expansion de sa capacité et des stocks afin de répondre à la demande croissante dans son secteur Semiconducteurs spécialisés, et elle a été en mesure de réduire sa dette nette<sup>1</sup> de 4,5 M\$ en 2023.

En 2023, 5N+ a investi dans le secteur de l'énergie renouvelable pour augmenter sa capacité de 40 % par rapport à 2022 et, en 2024, elle compte augmenter sa capacité d'un autre 60 %. Quand ce sera fait, la Société aura doublé sa capacité de production afin de servir ce secteur critique. Les autres plans d'accroissement de la capacité pour 2024 avancent comme prévu, la Société s'étant engagée à augmenter la capacité de production d'AZUR SOLAR Space GmbH (« AZUR ») de 30 % pour répondre à la forte demande du secteur de l'énergie solaire spatiale. 5N+ a également travaillé activement à l'établissement de matières complexes additionnelles et de sources secondaires pour la valorisation de minéraux critiques, et la direction s'attend à ce que les activités de recyclage et d'affinage tournent à plein régime en 2024.

### Faits saillants

- Pour le quatrième trimestre de 2023, les produits ont atteint 65,1 M\$, comparativement à 61,0 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de 7 % est principalement attribuable à la hausse de la demande dans le secteur Semiconducteurs spécialisés, contrebalancée par une baisse des produits dans le secteur Matériaux de haute performance à la suite de l'abandon stratégique par la Société de la fabrication de produits d'extraction et de catalyse à faible marge en 2022.

<sup>1</sup> Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

- Pour le quatrième trimestre de 2023, le résultat net a été de 2,3 M\$, comparativement à une perte nette de 8,1 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022. Pour l'exercice 2023, le résultat net a été de 15,4 M\$, comparativement à une perte nette de 23,0 M\$ pour l'exercice 2022.
- Pour le quatrième trimestre de 2023, la Société a généré un BAIIA ajusté de 9,0 M\$, en hausse de 35 % par rapport à 6,7 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour l'exercice 2023, le BAIIA ajusté s'est établi à 38,3 M\$, soit une hausse de 28 % par rapport à 30,0 M\$ pour l'exercice 2022.
- Pour l'exercice 2023, la marge brute ajustée s'est établie à 29,0 %, par rapport à 23,7 % pour l'exercice 2022.
- Au 31 décembre 2023, le carnet de commandes représentait 292 jours de produits annualisés, en hausse de 8 jours par rapport au trimestre précédent et de 39 jours par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la demande accrue dans les marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale.
- La dette nette s'établissait à 73,8 M\$ au 31 décembre 2023, par rapport à 78,3 M\$ au 31 décembre 2022. Le ratio dette nette/BAIIA<sup>1</sup> s'établissait à 1,69x au 31 décembre 2023.

### Perspectives

Dans le secteur Semiconducteurs spécialisés, 5N+ continue de tirer parti de sa position privilégiée à titre de premier fournisseur mondial de composés semiconducteurs de très grande pureté à l'extérieur de la Chine. De plus, grâce à son expertise pointue et à sa présence mondiale avantageuse, elle assure une chaîne d'approvisionnement fiable. Les produits de la Société entrent dans la fabrication d'une vaste gamme de technologies utilisées dans des applications essentielles et des produits d'usage courant.

La croissance de la demande demeure la règle dans les marchés finaux du secteur Semiconducteurs spécialisés, particulièrement ceux de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale. Cela permet à 5N+ de bien se positionner pour profiter d'occasions futures dans ces secteurs à forte croissance, ainsi que dans d'autres marchés, tels que ceux de la défense, de la sécurité et de l'imagerie médicale, et de tirer parti de partenariats à long terme avec ses principaux clients.

Dans le secteur Matériaux de haute performance, la direction s'attend à une croissance provenant de la santé et des produits pharmaceutiques, qui génèrent une rentabilité élevée et des flux de trésorerie prévisibles. Des projets d'élargissement de la gamme de produits et de développement de nouveaux produits, notamment au moyen de partenariats, devraient susciter d'autres occasions à long terme.

De plus, la direction continue de chercher des occasions d'accroître son efficacité opérationnelle et d'explorer diverses possibilités d'acquisitions et de partenariats afin de favoriser sa propre croissance interne et de renforcer sa position de chef de file sur le marché.

Placée à l'avant-scène grâce à la mise en application réussie de sa stratégie d'affaires au cours des dernières années, à l'amélioration de sa combinaison de produits et à la solidité de son carnet de commandes, la direction est résolue à soutenir la croissance du BAIIA ajusté et l'amélioration de ses marges.

Pour atteindre ces objectifs, 5N+ poursuivra la mise en application de sa stratégie axée sur les occasions d'affaires à valeur ajoutée et de son programme d'excellence commerciale, en profitant des avantages concurrentiels découlant de sa position unique tant sur le plan géographique que grâce à son savoir-faire. Forte de son approche clients et de sa réputation de partenaire de confiance dans le développement et la fabrication de semiconducteurs spécialisés et de matériaux de haute performance, la Société continuera également d'investir de façon méthodique dans sa capacité de production pour servir les marchés à forte croissance et les clients stratégiques à l'échelle mondiale.

<sup>1</sup> Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

## Synthèse des résultats

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	T4 2023	T4 2022	E 2023	E 2022
	\$	\$	\$	\$
Produits	65 063	61 042	242 371	264 223
Charges d'exploitation ajustées <sup>1</sup>	(56 030)	(54 337)	(204 048)	(234 195)
<b>BAlIA ajusté</b>	<b>9 033</b>	6 705	<b>38 323</b>	30 028
(Charge) recouvrement au titre de la rémunération à base d'actions	(414)	171	(1 432)	(999)
(Coûts) produits associés aux litiges et aux activités de restructuration	(458)	(3 210)	8 314	(3 823)
Dépréciation des actifs non courants	(64)	-	(672)	(12 478)
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	-	(1 051)	-
Perte sur le dessaisissement d'une filiale	-	(7 834)	-	(7 834)
Perte sur la sortie d'actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	(216)
(Pertes) profits de change et au titre de dérivés	(361)	497	136	(42)
<b>BAlIA<sup>1</sup></b>	<b>7 736</b>	(3 671)	<b>43 618</b>	4 636
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	2 129	716	8 834	5 192
Amortissement	4 057	4 051	16 110	17 732
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>1 550</b>	(8 438)	<b>18 674</b>	(18 288)
Charge (recouvrement) d'impôt				
Exigible	612	43	6 674	6 865
Différé	(1 346)	(335)	(3 399)	(2 154)
	(734)	(292)	3 275	4 711
<b>Résultat net</b>	<b>2 284</b>	(8 146)	<b>15 399</b>	(22 999)
Résultat de base par action	0,03 \$	(0,09) \$	0,17 \$	(0,26) \$
Résultat dilué par action	0,03 \$	(0,09) \$	0,17 \$	(0,26) \$

## Produits par secteur et marge brute ajustée

(en milliers de dollars américains)	T4 2023	T4 2022	Variation	E 2023	E 2022	Variation
	\$	\$		\$	\$	
Semiconducteurs spécialisés	45 661	31 951	43 %	156 479	121 918	28 %
Matériaux de haute performance	19 402	29 091	(33) %	85 892	142 305	(40) %
<b>Total des produits</b>	<b>65 063</b>	61 042	7 %	<b>242 371</b>	264 223	(8) %
Coût des ventes	(49 677)	(47 909)	4 %	(184 833)	(215 715)	(14) %
Amortissement inclus dans le coût des ventes	3 189	3 155	1 %	12 656	14 208	(11) %
<b>Marge brute ajustée</b>	<b>18 575</b>	16 288	14 %	<b>70 194</b>	62 716	12 %
<b>Marge brute ajustée en pourcentage<sup>1</sup></b>	<b>28,5 %</b>	26,7 %		<b>29,0 %</b>	23,7 %	

Pour le quatrième trimestre de 2023, les produits ont augmenté de 7 % pour atteindre 65,1 M\$, comparativement à 61,0 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance du secteur Semiconducteurs spécialisés soutenue par la demande sur les marchés de l'énergie renouvelable et de l'énergie spatiale, qui a permis de compenser les produits moins élevés du secteur Matériaux de haute performance à la suite de l'abandon stratégique par la Société de la fabrication de produits d'extraction et de catalyse à faible marge au deuxième semestre de 2022 et du dessaisissement connexe de sa filiale à Tilly, en Belgique, au cours du quatrième trimestre de 2022.

Pour l'exercice 2023, la marge brute ajustée a été avantagée par la combinaison de produits au niveau consolidé, soutenue par le programme d'excellence commerciale de la Société mis en œuvre au cours de l'exercice précédent et l'abandon par la Société de la fabrication de produits d'extraction et de catalyse à faible marge. La marge brute ajustée s'est établie à 18,6 M\$, ou 28,5 %, par rapport à 16,3 M\$, ou 26,7 %, pour le quatrième trimestre de 2022. Elle s'est établie à 70,2 M\$, ou 29,0 % pour l'exercice 2023, comparativement à 62,7 M\$ ou 23,7 % pour l'exercice 2022.

<sup>1</sup> Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

**Secteur Semiconducteurs spécialisés**

Pour le quatrième trimestre de 2023, les produits ont atteint 45,7 M\$, comparativement à 32,0 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022. Pour l'exercice 2023, les produits ont atteint 156,5 M\$, par rapport à 121,9 M\$ pour l'exercice 2022, du fait de l'augmentation de la demande dans des secteurs spécifiques. La marge brute ajustée s'est établie à 26,7 % pour le quatrième trimestre de 2023, comparativement à 31,0 % pour le quatrième trimestre de 2022, en raison d'une composition des ventes moins favorable. Pour l'exercice 2023, la marge brute ajustée s'est établie à 26,3 %, par rapport à 28,1 % pour l'exercice 2022.

**Secteur Matériaux de haute performance**

Pour le quatrième trimestre de 2023, les produits ont atteint 19,4 M\$, comparativement à 29,1 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022. Pour l'exercice 2023, les produits ont atteint 85,9 M\$, par rapport à 142,3 M\$ pour l'exercice 2022. Cette diminution est principalement attribuable à l'abandon stratégique par la Société de la fabrication de produits d'extraction et de catalyse à faible marge au cours du deuxième semestre de 2022 et au dessaisissement connexe de sa filiale à Tilly, en Belgique, au cours du quatrième trimestre de 2022. Pour l'exercice 2023, la marge brute ajustée s'est établie à 34,6 %, par rapport à 20,4 % pour l'exercice 2022.

**Résultat d'exploitation, BAIIA et BAIIA ajusté**

(en milliers de dollars américains)	T4 2023	T4 2022	Variation	E 2023	E 2022	Variation
	\$	\$		\$	\$	
Semiconducteurs spécialisés	7 480	5 690	31 %	27 544	24 318	13 %
Matériaux de haute performance	4 615	3 997	15 %	21 948	17 277	27 %
Siège social	(3 062)	(2 982)	3 %	(11 169)	(11 567)	(3) %
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>9 033</b>	<b>6 705</b>	<b>35 %</b>	<b>38 323</b>	<b>30 028</b>	<b>28 %</b>
<b>BAIIA</b>	<b>7 736</b>	<b>(3 671)</b>		<b>43 618</b>	<b>4 636</b>	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4 040</b>	<b>(8 219)</b>		<b>27 372</b>	<b>(13 054)</b>	

Pour le quatrième trimestre de 2023, la Société a généré un BAIIA ajusté de 9,0 M\$, en hausse de 2,3 M\$, ou 35 %, par rapport à 6,7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022. Pour l'exercice 2023, la Société a généré un BAIIA ajusté de 38,3 M\$, soit une hausse de 28 % par rapport à 30,0 M\$ pour l'exercice 2022.

Pour le quatrième trimestre de 2023, le BAIIA s'est établi à 7,7 M\$, contre -3,7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022. L'augmentation de 11,4 M\$ s'explique principalement par une perte sur le dessaisissement de la filiale de la Société à Tilly, en Belgique, et par la hausse des coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration comptabilisés au quatrième trimestre de 2022 par la Société. Se reporter à la rubrique « Charges » pour de plus amples renseignements.

Pour le quatrième trimestre de 2023, le résultat d'exploitation a été de 4,0 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 8,2 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022. Pour l'exercice 2023, le résultat d'exploitation a été de 27,4 M\$ par rapport à une perte d'exploitation de 13,1 M\$ pour l'exercice 2022.

**Secteur Semiconducteurs spécialisés**

Pour le quatrième trimestre de 2023, le BAIIA ajusté du secteur Semiconducteurs spécialisés a augmenté de 1,8 M\$, ou 31 %, pour s'établir à 7,5 M\$. Pour l'exercice 2023, le BAIIA ajusté a augmenté de 3,2 M\$ pour atteindre 27,5 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 18 %, comparativement à 20 % pour la période correspondante de 2022.

**Secteur Matériaux de haute performance**

Pour le quatrième trimestre de 2023, le BAIIA ajusté a augmenté de 0,6 M\$, ou 15 %, pour atteindre 4,6 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 24 %, comparativement à 14 % pour le quatrième trimestre de 2022. Pour l'exercice 2023, le BAIIA ajusté a augmenté de 4,7 M\$ pour atteindre 21,9 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 26 %, comparativement à 12 % pour la période correspondante de 2022. Cette augmentation est principalement attribuable à l'abandon stratégique par la Société de la fabrication de produits d'extraction et de catalyse à faible marge au cours du deuxième semestre de l'exercice 2022 et au dessaisissement connexe de sa filiale à Tilly, en Belgique, au cours du quatrième trimestre de 2022.

## Résultat net et résultat net ajusté

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	T4 2023	T4 2022	E 2023	E 2022
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	2 284	(8 146)	15 399	(22 999)
Résultat de base par action	0,03 \$	(0,09) \$	0,17 \$	(0,26) \$
Éléments de rapprochement :				
Charge (recouvrement) au titre de la rémunération à base d'actions	414	(171)	1 432	999
Coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration	458	3 210	(8 314)	3 823
Dépréciation des actifs non courants	64	-	672	12 478
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	-	1 051	-
Perte sur le dessaisissement d'une filiale	-	7 834	-	7 834
Perte sur la sortie d'actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	216
Recouvrement d'impôt sur les éléments imposables ci-dessus	(226)	(595)	(854)	(2 618)
<b>Résultat net ajusté<sup>1</sup></b>	<b>2 994</b>	<b>2 132</b>	<b>9 386</b>	<b>(267)</b>
<b>Résultat de base ajusté par action<sup>1</sup></b>	<b>0,03 \$</b>	<b>0,02 \$</b>	<b>0,11 \$</b>	<b>- \$</b>

Pour le quatrième trimestre de 2023, le résultat net a été de 2,3 M\$, ou 0,03 \$ par action, comparativement à une perte nette de 8,1 M\$, ou 0,09 \$ par action, pour le quatrième trimestre de 2022. Le résultat net ajusté a été de 3,0 M\$, ou 0,03 \$ par action, pour le quatrième trimestre de 2023, par rapport à 2,1 M\$, ou 0,02 \$ par action, pour le quatrième trimestre de 2022.

Pour l'exercice 2023, le résultat net a été de 15,4 M\$, ou 0,17 \$ par action, comparativement à une perte nette de 23,0 M\$, ou 0,26 \$ par action, pour l'exercice 2022. Le résultat net ajusté a été de 9,4 M\$, ou 0,11 \$ par action, pour l'exercice 2023, par rapport à une perte nette ajustée de 0,3 M\$, soit néant par action, pour l'exercice 2022.

Outre le recouvrement d'impôt, les éléments de rapprochement pour établir le résultat net ajusté pour le quatrième trimestre de 2023 ont été la charge de rémunération à base d'actions et les coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration. Pour l'exercice 2023, les éléments de rapprochement ont été la charge de rémunération à base d'actions, les produits associés aux litiges et aux activités de restructuration de 8,3 M\$, une charge de dépréciation au titre des actifs non courants de 0,7 M\$ et la perte sur la sortie d'immobilisations corporelles de 1,1 M\$. Se reporter à la rubrique « Charges » pour de plus amples renseignements.

## Carnet de commandes et nouvelles commandes

(en milliers de dollars américains)	CARNET DE COMMANDES			NOUVELLES COMMANDES <sup>1</sup>		
	T4 2023	T3 2023	T4 2022	T4 2023	T3 2023	T4 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Semiconducteurs spécialisés	174 957	167 709	129 710	52 909	50 710	57 325
Matériaux de haute performance	33 346	28 205	39 611	24 543	21 239	33 648
<b>Total</b>	<b>208 303</b>	<b>195 914</b>	<b>169 321</b>	<b>77 452</b>	<b>71 949</b>	<b>90 973</b>

(nombre de jours de produits annualisés)*	CARNET DE COMMANDES			NOUVELLES COMMANDES		
	T4 2023	T3 2023	T4 2022	T4 2023	T3 2023	T4 2022
Semiconducteurs spécialisés	350	365	365	106	111	164
Matériaux de haute performance	157	122	124	115	92	106
Moyenne pondérée	292	284	253	109	104	136

\* Le carnet de commandes et les nouvelles commandes sont également présentés en nombre de jours pour éliminer l'incidence des prix des produits de base.

## Quatrième trimestre de 2023 par rapport au troisième trimestre de 2023

Au 31 décembre 2023, le carnet de commandes représentait 292 jours de produits annualisés, en hausse de 8 jours par rapport au carnet de commandes au 30 septembre 2023.

<sup>1</sup> Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».



Le carnet de commandes du secteur Semiconducteurs spécialisés représentait 350 jours de produits annualisés, soit une baisse de 15 jours, ou 4 %, par rapport au carnet de commandes au 30 septembre 2023, en raison du moment où a eu lieu la conclusion ou le renouvellement des contrats.

Le carnet de commandes marge brute ajustée du secteur Matériaux de haute performance représentait 157 jours de produits annualisés, ce qui correspond à une hausse de 35 jours, ou 29 %, par rapport au carnet de commandes au 30 septembre 2023, surtout en raison du moment où a eu lieu la conclusion ou le renouvellement des contrats, soit généralement au quatrième et au premier trimestre pour ce secteur.

Les nouvelles commandes du secteur Semiconducteurs spécialisés ont représenté 106 jours pour le quatrième trimestre de 2023, en baisse de 5 jours par rapport à 111 jours pour le troisième trimestre de 2023. Les nouvelles commandes du secteur Matériaux de haute performance ont représenté 115 jours pour le quatrième trimestre de 2023, soit une hausse de 23 jours, comparativement à 92 jours pour le troisième trimestre de 2023. Les nouvelles commandes sont calculées en additionnant aux produits des activités ordinaires l'augmentation ou la diminution du carnet de commandes pour la période considérée, divisé par les produits annualisés. Par conséquent, les facteurs expliquant l'augmentation ou la diminution du carnet de commandes s'appliquent également à l'augmentation ou à la diminution des nouvelles commandes.

#### Quatrième trimestre de 2023 par rapport au quatrième trimestre de 2022

Au 31 décembre 2023, le carnet de commandes du secteur Semiconducteurs spécialisés était en baisse de 15 jours par rapport au carnet de commandes au 31 décembre 2022. Au 31 décembre 2023, le carnet de commandes du secteur Matériaux de haute performance représentait 157 jours, en hausse de 33 jours par rapport à 124 jours au 31 décembre 2022.

Les nouvelles commandes du secteur Semiconducteurs spécialisés ont diminué de 58 jours en raison des facteurs mentionnés plus haut, et celles du secteur Matériaux de haute performance ont augmenté de 9 jours, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

#### Charges

(en milliers de dollars américains)	T4 2023	T4 2022	E 2023	E 2022
	\$	\$	\$	\$
Amortissement	4 057	4 051	16 110	17 732
Frais généraux, frais de vente et frais d'administration	8 699	7 183	29 410	28 565
Charge (recouvrement) au titre de la rémunération à base d'actions	414	(171)	1 432	999
Coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration	458	3 210	(8 314)	3 823
Dépréciation des actifs non courants	64	-	672	12 478
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	-	1 051	-
Perte sur le dessaisissement d'une filiale	-	7 834	-	7 834
Perte sur la sortie d'actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	216
Charges financières	2 490	219	8 698	5 234
(Recouvrement) charge d'impôt	(734)	(292)	3 275	4 711
<b>Total des charges</b>	<b>15 448</b>	<b>22 034</b>	<b>52 334</b>	<b>81 592</b>

#### Amortissement

La dotation aux amortissements s'est établie à 4,1 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023 et à 16,1 M\$ pour l'exercice 2023, par rapport à respectivement 4,1 M\$ et 17,7 M\$ pour les périodes correspondantes de 2022. Cette baisse pour l'exercice 2023 découle principalement du fait que la Société s'est départie de ses activités à Tilly, en Belgique, au cours du quatrième trimestre de 2022.

### **Frais généraux, frais de vente et frais d'administration**

Les frais généraux, frais de vente et frais d'administration se sont établis à 8,7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023 et à 29,4 M\$ pour l'exercice 2023, par rapport à respectivement 7,2 M\$ et 28,6 M\$ pour les périodes correspondantes de 2022. Pour le quatrième trimestre de 2023, l'augmentation s'explique principalement par un besoin ponctuel de services de soutien externes, alors que pour l'exercice 2023, l'augmentation est surtout attribuable à la répercussion de l'inflation sur certaines charges, en partie contrebalancée par le fait que la Société s'est départie de ses activités à Tilly, en Belgique, au cours du quatrième trimestre de 2022.

### **Charge (recouvrement) au titre de la rémunération à base d'actions**

La charge de rémunération à base d'actions s'est établie à 0,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023, par rapport à un recouvrement de 0,2 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022. Pour l'exercice 2023, la charge de rémunération à base d'actions s'est établie à 1,4 M\$, par rapport à 1,0 M\$ pour l'exercice 2022.

### **Coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration**

Pour le quatrième trimestre de 2023, la Société a comptabilisé des coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration de 0,5 M\$ composés d'indemnités de départ et d'autres coûts connexes ainsi que d'une charge de 0,2 M\$ en lien avec une créance autre qu'une créance client devenue non recouvrable au cours du trimestre.

Au deuxième trimestre de 2023, la Société a comptabilisé des produits associés aux litiges et aux activités de restructuration de 8,8 M\$, ce qui correspondait au montant reçu de l'ancien actionnaire d'AZUR, déduction faite des charges connexes. Le montant reçu est conforme aux clauses de la convention d'achat d'actions et sans lien avec la performance d'AZUR après l'acquisition.

Pour le quatrième trimestre de 2022 et l'exercice 2022, la Société a comptabilisé des coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration de respectivement 3,2 M\$ et 3,8 M\$. Ces coûts comprennent un montant de 2,6 M\$ au titre du dessaisissement d'une filiale, un montant de 0,4 M\$ en lien avec la fermeture d'un site en Asie, un montant de 0,2 M\$ découlant de changements à l'équipe de haute direction de la Société comptabilisé au deuxième trimestre de 2022 et un montant de 0,4 M\$ pour le règlement d'un contrat à l'amiable comptabilisé au deuxième trimestre de 2022.

### **Dépréciation des actifs non courants**

Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Société a comptabilisé, dans les immobilisations corporelles du secteur Matériaux de haute performance, un montant de 0,6 M\$ au titre de la dépréciation de ses actifs non courants afin de refléter l'évaluation de la valeur comptable du matériel de production à la suite de la décision de la Société de passer à du matériel de production de plus grande capacité.

Au cours du troisième trimestre de 2022, la Société a comptabilisé, pour le secteur Matériaux de haute performance, un montant de 7,1 M\$ au titre de la dépréciation de ses actifs non courants (2,4 M\$ pour les bâtiments, 4,6 M\$ pour l'équipement et 0,1 M\$ pour le mobilier et les agencements) afin de refléter l'évaluation de la valeur comptable des immobilisations corporelles découlant de son intention de mettre fin aux activités de production à son installation de Tilly, en Belgique.

Au cours du premier trimestre de 2022, la Société a comptabilisé, pour le secteur Semiconducteurs spécialisés, un montant de 5,4 M\$ au titre de la dépréciation de ses actifs non courants (5,1 M\$ pour les relations clients et 0,3 M\$ pour d'autres immobilisations incorporelles) afin de refléter l'évaluation de la valeur comptable des immobilisations incorporelles tenant compte de l'incidence du conflit entre la Russie et l'Ukraine sur les relations de la Société avec ses clients établis en Russie. Les hypothèses initiales de la Société relatives aux flux de trésorerie futurs provenant de ces clients ne peuvent plus être justifiées, compte tenu des sanctions internationales adoptées contre la Russie, ainsi que de l'incertitude entourant le conflit entre l'Ukraine et la Russie et sa durée indéterminée.

### **Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles**

Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Société a comptabilisé une perte de 1,1 M\$ sur la sortie de matériel de production découlant d'une modification apportée par la Société aux exigences et aux fonctionnalités techniques. La Société s'est départie de ce matériel de production dans le cadre d'une transaction non monétaire avec un fournisseur en échange d'un crédit qui pourra être utilisé pour des achats futurs de matériel de production.

### Perte sur le dessaisissement d'une filiale

Au cours du quatrième trimestre de 2022, la Société s'est départie de sa participation de 100 % dans 5N Plus Belgium SA et a comptabilisé une perte sur le dessaisissement d'une filiale de 7,8 M\$. Se reporter à la rubrique « Dessaisissement de 5N Plus Belgium SA » pour de plus amples renseignements.

### Perte sur la sortie d'actifs détenus en vue de la vente

Au cours du troisième trimestre de 2022, la Société a comptabilisé une perte de 0,2 M\$ sur la sortie d'actifs détenus en vue de la vente en raison de la relocalisation prévue, au Canada, des activités de l'une des filiales de la Société en Asie, qui avait été annoncée au troisième trimestre de 2020.

### Charges financières

Les charges financières se sont établies à 2,5 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023, par rapport à 0,2 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022. Cette variation défavorable découle en partie des produits d'intérêts gagnés au cours du quatrième trimestre de 2022 à la suite du règlement d'un arbitrage en fiscalité internationale en lien avec les activités que la Société exerçait dans deux pays. Elle s'explique également par des pertes de change et au titre de dérivés ayant été comptabilisées pour le quatrième trimestre de 2023, comparativement à des profits de change et au titre de dérivés pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges financières se sont établies à 8,7 M\$ pour l'exercice 2023, comparativement à 5,2 M\$ pour l'exercice 2022. Cette augmentation découle de la hausse importante des taux d'intérêt depuis le deuxième semestre de 2022 contrebalancée par des produits d'intérêts gagnés à la suite du règlement d'un arbitrage en fiscalité internationale au quatrième trimestre de 2022, comme il est décrit ci-dessus.

### Impôt sur le résultat

La Société a affiché un résultat avant impôt de 1,6 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023 et de 18,7 M\$ pour l'exercice 2023. Le recouvrement d'impôt s'est établi à 0,7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023 et la charge d'impôt, à 3,3 M\$ pour l'exercice 2023, par rapport à un recouvrement d'impôt de 0,3 M\$ et une charge d'impôt de 4,7 M\$ pour les périodes correspondantes de 2022. Les actifs d'impôt différé applicables dans certains pays seulement ont eu une incidence sur les montants de charge ou recouvrement des deux exercices.

### Situation financière et sources de financement

(en milliers de dollars américains)	T4 2023	T4 2022	E 2023	E 2022
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie d'exploitation avant ce qui suit :	5 883	4 447	32 051	13 498
Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie	5 891	8 958	(14 800)	10 243
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	11 774	13 405	17 251	23 741
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(8 097)	(8 895)	(12 362)	(18 994)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 029	(2 308)	(13 002)	2 409
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	125	317	128	(405)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>4 831</b>	<b>2 519</b>	<b>(7 985)</b>	<b>6 751</b>

Pour le quatrième trimestre de 2023, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 11,8 M\$, comparativement à 13,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022. Pour l'exercice 2023, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 17,3 M\$ par rapport à 23,7 M\$ pour l'exercice 2022. La baisse observée pour l'exercice 2023 découle principalement d'une augmentation des soldes du fonds de roulement hors trésorerie visant à soutenir la croissance de la demande attendue pour 2024, en partie contrebalancée par une augmentation de 18,6 M\$ des flux de trésorerie d'exploitation pour l'exercice 2023 avant la variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie.

Pour le quatrième trimestre de 2023, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 8,1 M\$, comparativement à 8,9 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022. Pour l'exercice 2023, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 12,4 M\$, comparativement à 19,0 M\$ pour l'exercice 2022. La diminution de 6,6 M\$ pour l'exercice 2023 s'explique principalement par le produit tiré du règlement de la convention de dépôt indexé qui a été convertie au cours du premier trimestre de 2023, donnant lieu à l'encaissement d'un montant de 6,5 M\$ en trésorerie, en partie contrebalancé par l'augmentation de 1,2 M\$ des ajouts d'immobilisations corporelles en 2023 et une augmentation de la participation minoritaire de la Société dans Microbion Corporation (« Microbion ») pour un montant de 1,0 M\$. Par rapport à l'exercice 2022, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont subi les répercussions du moment où des ajouts d'immobilisations corporelles ont eu lieu, notamment avec le projet Saint-Laurent à Montréal, au Canada, ainsi que des décaissements en lien avec le dessaisissement de la filiale de la Société à Tilly, en Belgique, en partie contrebalancés par le produit de 2,8 M\$ tiré de la sortie d'actifs détenus en vue de la vente au troisième trimestre de 2022.

Pour le quatrième trimestre de 2023, les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont totalisé 1,0 M\$ par rapport à des flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 2,3 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022. Pour l'exercice 2023, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé 13,0 M\$, par rapport à des flux de trésorerie provenant des activités de financement de 2,4 M\$ pour l'exercice 2022. Cette variation de 15,4 M\$ s'explique en grande partie par les remboursements d'un montant de 7,5 M\$ au deuxième trimestre de 2023 et d'un montant de 5,0 M\$ au troisième trimestre de 2023 sur la facilité de crédit, alors que la Société avait emprunté un montant net de 5,0 M\$ au cours de l'exercice 2022. De plus, la Société a reçu de la trésorerie à la suite de l'émission d'actions ordinaires au cours de l'exercice 2023, tandis que les portions des paiements de loyers se rapportant au principal ont été semblables pour les deux périodes.

### Fonds de roulement

(en milliers de dollars américains)	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
	\$	\$
Stocks	105 850	86 254
Autres actifs courants	76 113	100 908
Passif courant	(81 807)	(62 846)
<b>Fonds de roulement<sup>1</sup></b>	<b>100 156</b>	<b>124 316</b>
<b>Ratio du fonds de roulement<sup>1</sup></b>	<b>2,22</b>	<b>2,98</b>

La diminution du fonds de roulement de 24,2 M\$ par rapport au 31 décembre 2022 est principalement attribuable à la hausse du passif courant découlant de la présentation du prêt subordonné à terme de 25,0 M\$, échéant en mars 2024, dans la partie courante de la dette à long terme à partir du premier trimestre de 2023, contrebalancée par la baisse des dettes fournisseurs et charges à payer. De plus, les stocks ont augmenté de 19,6 M\$ pour l'exercice 2023 pour mieux répondre à la demande, alors que les autres actifs courants ont diminué de 24,8 M\$.

### Dettes nettes

(en milliers de dollars américains)	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
	\$	\$
Dettes bancaires	-	-
Dettes à long terme, y compris la partie courante	108 500	121 000
<b>Total de la dette<sup>1</sup></b>	<b>108 500</b>	<b>121 000</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(34 706)	(42 691)
<b>Dettes nettes</b>	<b>73 794</b>	<b>78 309</b>

Le total de la dette au 31 décembre 2023 s'établissait à 108,5 M\$, par rapport à 121,0 M\$ au 31 décembre 2022.

La dette nette, compte tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, a diminué de 4,5 M\$, pour s'établir à 73,8 M\$ au 31 décembre 2023, par rapport à 78,3 M\$ au 31 décembre 2022.

<sup>1</sup> Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

## Sources de financement à court terme disponibles

(en milliers de dollars américains)	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34 706	42 691
Facilité de crédit renouvelable disponible	40 500	28 000
<b>Sources de financement à court terme disponibles</b>	<b>75 206</b>	<b>70 691</b>

En juin 2022, la Société a conclu une facilité de crédit multidevise renouvelable garantie de premier rang de 124,0 M\$ échéant en avril 2026 pour remplacer sa facilité renouvelable garantie de premier rang de 124,0 M\$ échéant en avril 2023. En tout temps, la Société peut demander que la facilité de crédit soit augmentée en vertu d'une clause accordéon prévoyant un montant additionnel de 30,0 M\$ sous réserve de l'examen et de l'approbation des prêteurs. Des emprunts en dollars américains, en dollars canadiens ou en dollars de Hong Kong (à hauteur de 4,0 M\$) peuvent être effectués aux termes de cette facilité de crédit renouvelable. Les emprunts portent intérêt au taux préférentiel du Canada, au taux de base des États-Unis, au taux de base de Hong Kong ou au taux SOFR majoré d'une marge fondée sur le ratio dette nette de premier rang/BAIIA consolidé de la Société. En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers. Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

En février 2019, un prêt subordonné à terme d'une durée de cinq ans a été consenti à la Société par Investissement Québec. Le prêt a été déboursé en deux tranches, soit 5,0 M\$ le 6 février 2019 et 20,0 M\$ le 22 mars 2019. Les deux tranches du prêt à terme portent intérêt à un taux correspondant au taux de swap sur cinq ans libellé en dollars américains, majoré d'une marge de 4,19 %, soit respectivement 6,82 % et 6,64 %. En vertu des modalités du prêt, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers. Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

## Informations relatives aux actions

	Au 27 février 2023	Au 31 décembre 2023
Actions émises et en circulation	88 704 724	88 704 724
Options sur actions pouvant être émises	1 365 162	1 365 162

## Régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement

Le 4 novembre 2015, la Société a adopté un nouveau régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement (le « régime ») pour remplacer le régime d'unités d'actions restreintes précédent. Le régime permet à la Société d'attribuer aux participants admissibles : i) des unités d'actions restreintes fictives qui s'acquiescent au plus tard trois ans après la date d'attribution; et ii) des unités d'actions liées au rendement fictives qui s'acquiescent au terme de certaines périodes, d'au plus trois ans, et en fonction de l'atteinte de certains critères de rendement déterminés par le conseil d'administration. Ce type de régime prévoit le règlement des unités d'actions restreintes et des unités d'actions liées au rendement en trésorerie ou en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Société, d'un montant équivalent au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la TSX au cours des cinq jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement.

Pour l'exercice 2023, dans le cadre du régime, la Société a attribué 155 873 unités d'actions restreintes (95 881 pour 2022), elle en a réglé 111 458 (146 549 pour 2022), et 3 000 unités d'actions restreintes ont été annulées par déchéance (13 110 pour 2022). Au 31 décembre 2023, 319 896 unités d'actions restreintes étaient en cours (278 481 pour 2022) dans le cadre du régime.

Aucune unité d'action liée au rendement n'a été attribuée ou réglée pour les exercices 2023 et 2022 et 200 000 unités d'actions liées au rendement ont été annulées au cours de l'exercice 2022. Aux 31 décembre 2023 et 2022, aucune unité d'action liée au rendement n'était en cours.

### Régime d'options d'achat d'actions

Le 11 avril 2011, la Société a adopté un nouveau régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel le nombre maximum d'options attribuées ne peut dépasser 5 000 000. Les options attribuées en vertu du régime d'options d'achat d'actions peuvent être exercées pendant une période d'au plus dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sur actions en circulation le 31 décembre 2023 peuvent être exercées pendant une période d'au plus six ans à compter de la date d'attribution. À moins que le conseil d'administration juge approprié d'en décider autrement, les droits aux options s'acquièrent à un taux annuel de 25 % (100 % pour les administrateurs), à compter du premier anniversaire de leur attribution. Les options qui ne sont pas exercées expirent un mois après la date à laquelle le bénéficiaire cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société (collectivement les « titulaires d'options »), et un an après le décès, le départ à la retraite ou le début de l'invalidité permanente du titulaire d'options, selon le cas, ou avant l'expiration de l'option, selon le premier de ces événements à survenir.

Le tableau suivant présente de l'information concernant toutes les options sur actions en circulation :

	2023		2022	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA
En circulation au début de l'exercice	1 598 938	1,91	825 968	2,46
Attribuées	140 712	2,74	772 970	1,33
Exercées	(374 488)	2,28	-	-
En circulation à la fin de l'exercice	1 365 162	1,90	1 598 938	1,91
Exercables à la fin de l'exercice	458 454	2,10	457 749	2,41

### Arrangements hors bilan

La Société a parfois recours à des arrangements hors bilan, puisque la plupart des contrats de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière consolidé depuis l'adoption de la norme IFRS 16, *Contrats de location*, le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Tout arrangement hors bilan porte sur des obligations contractuelles dans le cours normal des activités.

La Société est exposée au risque de change lié aux ventes réalisées en euros et en d'autres monnaies étrangères ainsi qu'aux fluctuations des taux d'intérêt de sa facilité de crédit et peut conclure à l'occasion des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt ou de devises afin de se protéger contre les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt. Le lecteur trouvera un complément d'information sur ces contrats aux notes 19 et 27 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels des passifs financiers de la Société au 31 décembre 2023 :

(en milliers de dollars américains)	Valeur comptable	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	37 024	37 024	-	-	-	-	37 024
Dette à long terme	108 500	31 184	5 766	85 422	-	-	122 372
Obligations locatives	30 139	2 761	2 642	2 558	2 534	26 803	37 298
<b>Total</b>	175 663	70 969	8 408	87 980	2 534	26 803	196 694

### Engagements

Dans le cours normal des activités, la Société avait conclu des lettres de crédit d'un montant de 0,6 M\$ au 31 décembre 2023 et de 0,9 M\$ au 31 décembre 2022.

### Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements pouvant donner lieu à des passifs éventuels ou à des actifs éventuels. À la date de publication des états financiers consolidés, la Société n'avait connaissance d'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

### Événement postérieur à la date de clôture

En janvier 2024, la Société a augmenté sa participation minoritaire dans Microbion en contrepartie d'un montant de 1,0 M\$. Au 31 décembre 2023, la participation de la Société dans Microbion était évaluée à 3,0 M\$.

### Dessaisissement de 5N Plus Belgium SA

Le 19 décembre 2022, la Société s'est départie de sa participation de 100 % dans 5N Plus Belgium SA, dont les résultats étaient auparavant présentés dans le secteur Matériaux de haute performance, et a comptabilisé une perte sur dessaisissement de 7,8 M\$. La décision de cesser la production des produits à faible marge utilisés dans les applications d'extraction et de catalyse fait suite à la revue stratégique menée par la Société à l'égard de ses activités. Dans le cadre de la transaction, afin de permettre aux nouveaux propriétaires d'assurer la conformité du site aux plus récentes normes environnementales et de couvrir d'autres coûts connexes, une provision de 2,6 M\$ a été comptabilisée dans les coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration au cours du quatrième trimestre de 2022. De ce montant, une somme de 2,0 M€, ou 2,1 M\$, est détenue en mains tierces. Avant le dessaisissement, la Société avait comptabilisé, pour le troisième trimestre de 2022, une charge de dépréciation de 7,1 M\$ à l'égard de ses immobilisations corporelles alors qu'elle avait annoncé son intention de mettre fin aux activités de production de son installation de Tilly, en Belgique.

Si l'abandon par la Société de la fabrication de produits d'extraction et de catalyse à faible marge et le dessaisissement de 5N Plus Belgium SA qui s'en est suivi avaient été conclus le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le BAIIA ajusté consolidé annuel aurait été plus élevé d'environ 2,0 M\$, et les produits du secteur Matériaux de haute performance auraient été moins élevés de 39,3 M\$.

### Gouvernance

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-109 »), 5N+ a déposé des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, rendent compte de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

#### Contrôles et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision des contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI), pour fournir une assurance raisonnable que :

- l'information importante relative à la Société leur a été communiquée;
- l'information à fournir dans les documents d'information continue de la Société a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu à l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information.

#### Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont aussi conçu ou fait concevoir sous leur supervision le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) à l'aide des critères du référentiel intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« référentiel COSO 2013 ») pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

En raison de leurs limites intrinsèques, les CPCI et le CIIF ne fournissent qu'une assurance raisonnable et il se peut qu'ils n'empêchent pas, ou ne détectent pas, toutes les anomalies ou toutes les erreurs.

#### Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le CIIF n'a subi, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, aucune modification qui a eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur le CIIF.

## Adoption de nouvelles normes comptables et changements futurs de méthodes comptables

### Adoption de nouvelles normes comptables

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a évalué les nouvelles normes IFRS de comptabilité publiées et entrées en vigueur et a déterminé qu'elles n'avaient pas d'incidence importante sur ses états financiers.

### Changements futurs de méthodes comptables

Au 31 décembre 2023, la Société a évalué les nouvelles normes IFRS de comptabilité publiées, mais non encore en vigueur, et a déterminé qu'aucune ne s'appliquait à la Société compte tenu de ses activités actuelles.

## Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables

Les paragraphes qui suivent présentent les jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables de la Société qui ont l'effet le plus important sur les états financiers consolidés.

### *Incertitude relative aux estimations*

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction porte un certain nombre de jugements, établit des estimations et formule des hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement. Les changements dans les estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures concernées.

L'information relative aux jugements importants et aux principales estimations et hypothèses qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

### *Dépréciation des actifs non financiers*

Les actifs non financiers font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable, ce qui fait largement appel au jugement.

La Société comptabilise une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») sur sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La direction doit exercer une grande part de jugement pour déterminer la valeur recouvrable, puisqu'elle doit estimer les flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT et déterminer un taux d'intérêt acceptable en vue de calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Pour évaluer les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur les résultats d'exploitation futurs à partir des prévisions et des estimations de prix obtenues de diverses sources de marché. Ces hypothèses clés ont trait à des événements et à des circonstances futurs. Les résultats réels seront différents et pourraient donner lieu à des ajustements des actifs de la Société dans des périodes futures. Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation applicable suppose l'estimation de l'ajustement approprié au titre du risque de marché et de facteurs de risque propres aux actifs.

### *Stocks*

Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen. Pour estimer les valeurs nettes de réalisation, la direction tient compte des éléments probants les plus fiables disponibles à la date à laquelle les estimations sont faites. Les activités de base de la Société sont sensibles aux changements des politiques étrangères et aux variations des prix des métaux reconnus sur la scène internationale, qui peuvent entraîner des fluctuations rapides des prix de vente futurs. La Société évalue ses stocks en fonction d'un groupe d'éléments similaires et en tenant compte des prix futurs prévus ainsi que des événements qui sont survenus entre la date de clôture et la date d'achèvement des états financiers consolidés. La valeur nette de réalisation des stocks pour satisfaire aux modalités d'un contrat de vente particulier est mesurée selon le prix du contrat.



### **Impôt sur le résultat**

La Société est assujettie à l'impôt de nombreux pays. Pour établir sa charge d'impôt dans tous les pays où elle exerce des activités, elle doit poser des jugements importants. L'incidence fiscale définitive de bon nombre de transactions et de calculs est incertaine. La Société comptabilise un passif lorsqu'elle estime que des questions soulevées par des vérifications fiscales pourraient entraîner le versement d'impôts supplémentaires. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale donne lieu à un montant d'impôt différent du montant comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

La Société compte des actifs d'impôt différé, dont le caractère recouvrable fait l'objet d'appréciations régulières. La réalisation des actifs d'impôt différé de la Société dépend en grande partie de l'atteinte des bénéfices imposables futurs projetés et du bien-fondé des stratégies de planification fiscale actuelles. Les jugements de la Société relativement à la rentabilité future peuvent varier en fonction des conditions futures du marché, des modifications de la législation fiscale et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur la valeur actuelle des actifs d'impôt différé. Ces changements pourraient entraîner, le cas échéant, un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs d'impôt différé dans le futur. Cet ajustement, qui serait comptabilisé pendant la période au cours de laquelle il a été déterminé, ramènerait les actifs d'impôt différé au montant dont la réalisation serait considérée comme plus probable qu'improbable. Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

### **Transactions entre parties liées**

Les parties liées à la Société sont des administrateurs et des membres de la direction. Les transactions avec ces parties liées sont décrites à la note 26 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la Société.

### **Instruments financiers et gestion du risque**

#### **Juste valeur des instruments financiers**

Une description détaillée des méthodes et des hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers de la Société figure à la note 19, « Juste valeur des instruments financiers », des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La juste valeur des instruments financiers était comme suit :

(en milliers de dollars américains)	2023	2022
	\$	\$
Swap sur rendement total	591	-
Convention de dépôt indexé	-	5 517
Placement en instruments de capitaux propres	3 000	2 000
Placement affecté	603	620

#### **Gestion du risque financier**

Pour une description détaillée de la nature et de l'étendue des risques découlant des instruments financiers ainsi que des stratégies de gestion du risque connexes, se reporter à la note 27 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

#### **Taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique de la Société est de limiter son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt en veillant à ce qu'une tranche raisonnable de sa dette à long terme soit constituée de créances subordonnées à taux fixe. La Société est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt liées à sa facilité de crédit renouvelable, qui porte intérêt à taux variable. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt aurait une incidence d'environ 0,8 M\$ sur le résultat avant impôt de la Société sur une période de douze mois en fonction des soldes impayés au 31 décembre 2023.

#### **Monnaies étrangères**

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. La Société est principalement exposée au risque de change en raison de certains engagements de vente, d'acquisitions prévues, de certaines charges d'exploitation et de

dettes locales libellés en monnaie étrangère. En outre, ces activités sont exposées au risque de change surtout du fait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et d'autres comptes du fonds de roulement libellés dans d'autres monnaies que leurs monnaies fonctionnelles.

De plus, à l'occasion, la Société peut conclure des contrats de change à terme pour vendre des dollars américains en échange de dollars canadiens et d'euros. Ces contrats visent à couvrir une partie du risque de change continu auquel sont exposés les flux de trésorerie de la Société puisqu'une grande partie de ses charges libellées en monnaies autres que le dollar américain est engagée en dollars canadiens et en euros. La Société peut également conclure des contrats de change en vue de vendre des euros en échange de dollars américains. Au 31 décembre 2023, la Société n'avait aucun contrat de change en cours.

Le tableau qui suit résume en équivalents de dollars américains les principales expositions de la Société au risque de change au 31 décembre 2023 :

(en milliers de dollars américains)	\$ CA	Euro	Livre sterling	HKD	MYR	Autre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	489	1 999	67	34	36	9
Créances	1 662	6 594	-	-	1	-
Actifs financiers dérivés	591	-	-	-	-	-
Autres actifs courants	-	2 212	-	-	-	-
Autres actifs non courants	-	603	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et charges à payer	(12 987)	(9 349)	(436)	(116)	(166)	(55)
Obligations locatives	(6 360)	(297)	-	(69)	-	-
Actifs (passifs) financiers nets	(16 605)	1 762	(369)	(151)	(129)	(46)

Pour les filiales de la Société dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain, l'exposition des actifs financiers et des passifs financiers libellés en dollars américains est de respectivement 10,4 M\$ et 0,5 M\$, pour une position nette de 9,9 M\$. Un raffermissement ou un affaiblissement de cinq points de pourcentage du taux de change entre les monnaies fonctionnelles de ces filiales et le dollar américain entraînerait une diminution ou une augmentation de 0,5 M\$ du résultat avant impôt sur le résultat.

Le tableau qui suit montre l'incidence sur le résultat avant impôt d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de cinq points de pourcentage des monnaies étrangères par rapport au dollar américain au 31 décembre 2023 pour les instruments financiers de la Société libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle :

(en milliers de dollars américains)	\$ CA	Euro	Livre sterling	HKD	MYR	Autre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Raffermissement de 5 %	(830)	88	(18)	(8)	(6)	(2)
Affaiblissement de 5 %	830	(88)	18	8	6	2

### Crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie à un contrat ne s'acquitte pas de ses obligations, entraînant ainsi une perte financière pour la Société. La Société a instauré une politique de crédit qui définit les pratiques courantes en matière de gestion du risque de crédit. Selon cette politique, tous les nouveaux comptes clients doivent être passés en revue avant d'être approuvés. La politique détermine également le montant maximum de crédit à accorder à chacun des clients. La solvabilité et la santé financière du client font l'objet d'un suivi continu.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée selon IFRS 9, qui consiste à évaluer la correction de valeur pour pertes de crédit attendues en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Le taux de pertes attendues de la Société est estimé à la lumière des pertes de crédit subies au cours des trois exercices précédant la fin de la période. Les taux de pertes historiques sont alors ajustés en fonction des informations actuelles et prospectives sur les facteurs macroéconomiques ayant des répercussions sur les clients de la Société. Dans le passé,

la Société n'a pas subi de pertes importantes relativement à ses créances clients. Par conséquent, la correction de valeur pour pertes à la fin de chaque période et la variation comptabilisée pour chaque période sont négligeables.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Société avait comptabilisé une correction de valeur pour pertes de respectivement néant et 0,1 M\$. La correction de valeur pour pertes est incluse dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration à l'état du résultat net consolidé, et est présentée nette des montants repris au titre de corrections de valeur de périodes antérieures.

#### *Liquidité*

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité auquel elle est exposée par la gestion de sa structure de capital. Elle gère également le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés, en prenant en considération les ventes et les encaissements de la Société et en faisant correspondre les échéances des passifs financiers avec celles des actifs financiers. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations annuels de la Société, ainsi que les opérations significatives hors du cadre de l'activité ordinaire, y compris les projets d'acquisition et les autres investissements importants. En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives. Afin de se conformer à ces clauses restrictives, la Société devra respecter ses estimations du BAIIA et des flux de trésorerie. La direction est d'avis que les hypothèses utilisées par la Société pour la préparation de ses estimations sont raisonnables. Le risque, toutefois, demeure. L'atteinte des résultats attendus dépend de la stabilité du prix des métaux et des autres matières premières, de la réduction de la dette grâce à l'optimisation du fonds de roulement de la Société et de la viabilité et du soutien continu des banques de la Société.

#### **Risques et incertitudes**

Dans le cours normal des activités, la Société est assujettie à un certain nombre de facteurs de risque qui peuvent nuire à sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie et à atteindre ses objectifs de croissance à long terme. La direction analyse ces risques et met en place des stratégies afin d'en réduire l'incidence sur la performance de la Société. Deux fois par année, le comité d'audit, le service d'audit interne du siège social et les équipes de direction des sites ont le mandat de passer en revue tous les risques d'entreprise. Les risques et les mesures d'atténuation des risques sont présentés au comité d'audit et au conseil d'administration périodiquement. La concrétisation de tous les risques décrits ci-après pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Les risques et les incertitudes qui ne sont actuellement pas connus de la Société ou que la Société ne considère actuellement pas comme significatifs pourraient devenir significatifs dans le futur, nuire à ses activités commerciales ou entraîner un recul du cours de son action.

#### **Conjoncture économique mondiale**

La Société exerce ses activités dans un contexte économique volatil. Un niveau de volatilité plus élevé associé à la conjoncture économique mondiale actuelle et à la contraction des marchés du crédit pourrait avoir une incidence sur la capacité de la Société à accéder à des sources de financement public et à obtenir du financement par emprunts ou par capitaux propres selon des modalités favorables, ainsi que sur l'évaluation des titres de la Société. Des fluctuations considérables ou une augmentation importante des taux de chômage, des taux d'intérêt ou des taux d'inflation pourraient donc avoir une incidence sur les activités d'exploitation, la situation financière et la rentabilité de la Société. De plus, la Société est exposée au risque de marché découlant de la situation inflationniste mondiale actuelle, divers facteurs environnementaux, sociaux, politiques, économiques et sanitaires ayant eu des répercussions importantes sur l'économie mondiale. Pour réduire l'inflation, de nombreuses banques centrales procèdent actuellement au resserrement de leur politique monétaire, ce qui pèse sur les taux d'intérêt, les taux de change et le développement économique. Les risques de récession dans un ou plusieurs pays où la Société exerce ses activités augmentent et pourraient avoir des effets négatifs sur le résultat net, la situation financière ou les flux de trésorerie de la Société.

#### **Activités internationales**

La Société exerce ses activités dans plusieurs pays, y compris la Chine et le Laos et, par conséquent, elle court des risques liés à l'exercice de ses activités à l'échelle internationale. La Société pourrait subir les contrecoups importants de ces risques, qui comprennent, sans s'y restreindre, l'intégration des activités internationales, les défis liés à l'assujettissement à plusieurs ordres juridiques et fiscaux, les changements de politique qui viendraient modifier des

règlements touchant ses activités, l'éventualité d'un climat volatil sur le plan de l'économie et des relations de travail, l'instabilité politique, les taux de change, l'expropriation et les modifications relatives aux taxes et impôts et aux autres frais imposés par les autorités de réglementation. Bien que la Société exerce ses activités principalement dans des pays relativement stables sur les plans économique et politique, rien ne garantit qu'elle ne subisse pas les contrecoups néfastes des risques inhérents aux activités qu'elle exerce sur le plan international.

Parmi les conditions ou événements qui pourraient perturber sa chaîne d'approvisionnement, interrompre la production dans ses installations ou celles de ses fournisseurs ou de ses clients, augmenter le coût des ventes et des autres charges d'exploitation, entraîner d'importantes pertes d'actifs ou nécessiter d'autres dépenses en immobilisations, mentionnons les suivants :

- les incendies, les pandémies (y compris les maladies infectieuses à l'échelle régionale et mondiale), les conditions climatiques exceptionnelles ou les catastrophes naturelles telles que les ouragans, les tornades, les inondations, les tsunamis, les typhons et les séismes;
- l'instabilité politique, l'agitation sociale, les conflits de travail, les guerres ou le terrorisme;
- la perturbation des activités portuaires, des services d'expédition et des services transitaires;
- les interruptions de services et d'infrastructures de base, y compris les pannes de courant et les pénuries d'eau;
- les changements dans la conjoncture économique d'une région ou d'un pays en particulier, tels qu'une récession;
- les nouvelles exigences d'homologation;
- les fluctuations importantes des taux de change;
- l'invasion de l'Ukraine par la Russie;
- le conflit qui sévit actuellement en Israël et dans la bande de Gaza;
- les nouvelles barrières commerciales, y compris les restrictions liées à l'importation et à l'exportation;
- l'imposition de tarifs sur ses produits ou intrants; et
- les modifications apportées aux exigences légales, politiques, sociales, culturelles, fiscales ou toute autre exigence réglementaire.

Les programmes d'assurance de la Société ne couvrent pas toutes les pertes possibles ayant trait à ses activités, notamment les dommages potentiels aux actifs, les pertes de profits et la responsabilité susceptible de découler des conditions ou des événements susmentionnés. De plus, son assurance pourrait ne pas couvrir entièrement les conséquences résultant d'une perte en raison des limites de couverture, des sous-limites de couverture ou des exclusions. Toute situation non couverte entièrement par son assurance pourrait nuire à ses activités.

### Risques liés à la Chine

Le système juridique de la Chine continentale est un régime de droit civil reposant sur des statuts écrits. Contrairement au système de *common law*, il s'agit d'un système où les décisions rendues dans des causes de droit n'ont pratiquement pas de valeur de précédent. Le système juridique de la Chine continentale évoluant rapidement, l'interprétation de bien des lois, règlements et règles peut comporter des incohérences, et leur interprétation ainsi que leur application comportent une part d'incertitude. Ces incertitudes pourraient limiter la protection juridique dont jouit la Société. De plus, la Société ne peut prédire l'incidence des faits nouveaux touchant le système juridique de la Chine continentale, notamment l'adoption de nouvelles lois, les changements aux lois existantes ou leur interprétation et leur application, ou les droits de préemption des règlements locaux par les lois nationales. Une telle incertitude à l'égard des droits contractuels, des droits de propriété (incluant la propriété intellectuelle) et des droits procéduraux pourrait avoir une incidence négative sur les activités de la Société et compromettre sa capacité à poursuivre ses activités. En outre, des litiges en Chine continentale pourraient s'éterniser, ce qui occasionnerait des frais importants et détournerait les ressources de la Société et l'attention de la direction.

Le gouvernement de la Chine continentale exerce un contrôle important sur la croissance économique du territoire par son emprise sur l'attribution stratégique des ressources, l'imposition de restrictions liées à l'importation et à l'exportation, le remboursement des obligations libellées en devises, la fixation de la politique monétaire et l'attribution d'un traitement préférentiel à certaines industries ou à certaines sociétés. La croissance de l'économie chinoise peut ne pas se poursuivre et tout ralentissement peut avoir un effet défavorable sur les activités de la Société. Tout changement négatif dans la conjoncture économique de la Chine continentale, dans les politiques de son gouvernement ou dans ses lois et règlements pourrait nuire de façon importante à la croissance économique globale du territoire. De tels faits

nouveaux pourraient avoir une incidence néfaste sur les activités de la Société, entraîner une baisse de la demande pour ses produits, nuire à l'approvisionnement en matériaux et en produits en provenance de Chine et porter atteinte à sa position concurrentielle.

### **Réglementation environnementale**

Les activités de la Société supposent l'utilisation, la manutention, la production, le traitement, le stockage, le transport, le recyclage et l'élimination de matières dangereuses et sont assujetties à un ensemble de lois et de règlements locaux, provinciaux, nationaux et internationaux en matière de protection de l'environnement. Ces lois et règlements en matière de protection de l'environnement incluent ceux régissant les déversements ou les émanations de matières polluantes dans l'air et l'eau, l'utilisation, la gestion et l'élimination des matières et des déchets dangereux, le nettoyage des sites contaminés, et la santé et sécurité au travail. Le non-respect de ces lois, règlements et permis applicables peut avoir de sérieuses conséquences, y compris nuire à sa réputation; mettre un frein à ses activités d'exploitation à l'une de ses installations; l'exposer à des amendes substantielles, à des pénalités et à des poursuites judiciaires devant les tribunaux pénaux, à des demandes d'indemnisation pour dommages aux biens ou pour blessures, à des frais de nettoyage, à des dépenses en immobilisations ou à d'autres frais; augmenter les coûts de développement ou de production ainsi que le nombre de litiges ou d'instances réglementaires contre elle et nuire grandement à ses activités, à ses résultats d'exploitation ou à sa situation financière. La législation environnementale évolue d'une manière telle qu'elle nécessitera des normes et une application plus strictes, ainsi qu'une responsabilisation accrue pour la Société et ses administrateurs, dirigeants et employés. Des modifications à venir aux lois et aux règlements applicables en matière d'environnement, de santé et de sécurité pourraient entraîner une hausse considérable des frais et des contraintes liés au respect ou au maintien de la conformité ou autrement avoir une incidence défavorable sur ses activités, ses résultats d'exploitation ou sa situation financière.

La Société a engagé et continuera d'engager des dépenses en immobilisations afin de respecter les lois et règlements en matière d'environnement. En ce qui a trait au rejet des eaux usées et aux émissions atmosphériques, des dépassements des limites permises selon les lois et règlements applicables ont été relevés par le passé dans certaines installations de la Société. Pour ces installations, la Société travaille en étroite collaboration avec les autorités gouvernementales et met en œuvre diverses mesures, comme la mise à niveau des équipements, en vue de respecter les limites. La direction est d'avis que la gestion des difficultés sur le plan de la conformité à la réglementation environnementale n'aura pas d'incidence significative sur les résultats ou le positionnement concurrentiel de la Société pour l'exercice 2024. De nouvelles circonstances, comme la mise en place de politiques de mise en application plus coercitives, l'adoption de nouvelles lois et de nouveaux règlements plus stricts ou la découverte de nouvelles conditions environnementales, pourraient nécessiter des dépenses pouvant avoir une incidence négative significative sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

### **Gestion de crises et des risques liés aux changements climatiques**

Des événements inattendus, y compris des crises géopolitiques, des pandémies, des épidémies, des catastrophes naturelles, telles que des catastrophes de plus en plus fréquentes provoquées par des phénomènes météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques, pourraient avoir des effets négatifs sur la capacité de la Société ou de ses fournisseurs à poursuivre leurs activités.

### **Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)**

La Société pourrait faire l'objet d'attentes grandissantes de la part de ses parties prenantes en ce qui concerne les facteurs ESG, y compris de la part des investisseurs, qui accordent de plus en plus d'importance à ces facteurs lorsqu'ils évaluent leurs possibilités d'investissement. Les investissements futurs dans la Société ainsi que les partenariats futurs ou les relations commerciales futures avec la Société pourraient dépendre de diverses normes ESG, et le non-respect de ces normes en évolution pourrait avoir une incidence sur la réputation de la Société et sa capacité à obtenir du capital.

**Santé et sécurité**

La Société dispose de systèmes, de processus et de politiques en matière de santé, de sécurité et de bien-être qui visent à réduire les risques pour les employés, les sous-traitants et tout autre intervenant. Toutefois, sur les lieux de travail, les employés et les autres intervenants pourraient se retrouver à proximité de machinerie lourde ou de véhicules en mouvement, participer à des processus dangereux ou manipuler des matériaux très réglementés dans des endroits problématiques ou éloignés, ce qui pourrait accroître les risques pour leur santé et leur sécurité. L'incapacité de la Société ou des autres intervenants de mettre en place ou de suivre des procédures de sécurité appropriées pourrait entraîner des blessures, des maladies ou des pertes humaines ou causer des dommages à l'environnement ou aux biens de la Société ou des autres intervenants, ou entraîner des amendes réglementaires ou des poursuites civiles.

**Prolongation du conflit armé en Ukraine**

Le déclenchement de la guerre en Ukraine a profondément perturbé l'économie mondiale et l'issue du conflit demeure incertaine à l'heure actuelle. Même si AZUR a déjà réalisé des ventes en Russie par le passé, le montant de ces ventes n'est pas significatif par rapport aux ventes de la Société dans leur ensemble. La prolongation du conflit armé en Ukraine ou son extension à d'autres pays d'Europe pourrait nuire aux économies européenne et mondiale, qui pourraient également subir les contrecoups de l'interruption éventuelle de l'approvisionnement en pétrole et en gaz naturel provenant de la Russie, qui est un grand exportateur de ces combustibles. Tous les facteurs précités pourraient avoir une incidence négative sur les ventes et les résultats d'exploitation de la Société.

**Propagation de maladies**

La propagation à l'échelle locale ou mondiale d'une maladie, d'un virus, notamment de la COVID-19, ou de toute autre maladie contagieuse, de même que les mesures prises par les gouvernements pour y faire face, pourraient avoir une incidence négative sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. Leurs effets sur les cycles économiques, bien que soudains, peuvent perturber temporairement les marchés où la Société exerce ses activités ainsi que la structure interne de la Société, et causer notamment des fermetures d'usines ou des pénuries de matières premières ou de main-d'œuvre, de même que les chaînes d'approvisionnement et les canaux de distribution.

**Disponibilité et maintien en poste d'employés qualifiés**

La Société compte sur l'expertise et le savoir-faire des membres de son personnel pour la poursuite de ses activités. Le départ de tout membre de son équipe pourrait avoir une incidence négative significative sur la Société. Sa réussite future dépend aussi de sa capacité à exécuter ses plans de relève, à attirer et à garder à son service ses employés clés et à former, garder à son service et intégrer avec succès de nouveaux membres compétents dans son équipe de direction et son équipe technique. Le recrutement et la rétention de membres du personnel compétents, particulièrement ceux qui ont une expertise du secteur des métaux spéciaux et de la technologie d'affinage, sont essentiels à sa réussite et pourraient se révéler difficiles. La Société ne peut pas garantir qu'elle sera en mesure d'attirer et de garder à son service le personnel qualifié au besoin, tout particulièrement dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre qui touche plusieurs des marchés dans lesquels elle exerce ses activités. L'incapacité de la Société à recruter et à garder à son service d'autres employés compétents dans l'avenir pourrait avoir une incidence négative sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

**Conventions collectives**

Une partie du personnel de la Société est syndiqué et elle a des conventions collectives qui viennent à échéance à différentes dates. Si la Société n'est pas en mesure de renouveler ces conventions collectives à des conditions acceptables lorsque celles-ci doivent être renégociées, cela pourrait donner lieu à des arrêts ou conflits de travail, comme des grèves, des débrayages ou des lock-out, et nuire à sa performance.

**Risques de litiges**

La Société est susceptible de faire l'objet de poursuites au civil ou autres, qu'elles soient fondées ou non. Bien que la Société constitue des provisions en prévision de tels litiges, rien ne garantit que les provisions constituées pour l'ensemble des réclamations correspondront au montant à payer pour leur règlement. Un jugement important contre la Société ou l'imposition d'une amende ou d'une pénalité élevée pourrait avoir une incidence négative considérable sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

**Risques associés à notre stratégie de croissance**

Le plan stratégique de la Société vise à lui permettre d'améliorer la rentabilité tout en réduisant la volatilité des résultats et en assurant une croissance continue de la qualité grâce aux initiatives de croissance en cours, au lancement de nouveaux produits et aux possibilités de fusion et d'acquisition futures. Rien ne garantit que les avantages attendus se matérialiseront ou se concrétiseront dans les délais prévus par la direction. Un certain nombre de facteurs, dont beaucoup sont indépendants de la volonté de la Société, pourraient avoir une incidence sur la réalisation de ces avantages. La poursuite de toute occasion d'affaires entraînerait des coûts pour la Société, lesquels pourraient être importants.

**Concurrence**

La Société est un chef de file de la production de semiconducteurs spécialisés et de métaux de haute performance et elle a peu de concurrents. Parmi ceux-ci, peu sont entièrement intégrés comme elle l'est ou offrent une gamme de produits semblable. Par conséquent, ses concurrents ne sont pas en pleine mesure d'offrir une gamme de services et de produits aussi complète que celle de 5N+. Cependant, rien ne garantit que cette situation perdurera, et la concurrence pourrait venir d'affineurs de métaux à bas prix ou de certains des clients de la Société qui décideraient de s'intégrer verticalement. Une plus forte concurrence pourrait avoir une incidence négative sur son chiffre d'affaires et ses marges d'exploitation si ses concurrents accaparent une part du marché et qu'elle n'est pas en mesure de compenser la perte de volume en faveur de la concurrence.

**Prix des produits de base**

Le prix des produits de base a une incidence sur les coûts de la Société, et le coût et la disponibilité de certains intrants varient en fonction d'un certain nombre de facteurs sur lesquels 5N+ n'a aucune prise, notamment la conjoncture politique et économique, les taux de change, l'inflation ou la déflation, l'offre et la demande de métaux à l'échelle mondiale, les fluctuations de la valeur du dollar américain et des monnaies étrangères, les opérations spéculatives, les sanctions commerciales, les tarifs, les coûts de main-d'œuvre, la concurrence, la surcapacité des producteurs et la majoration des tarifs. Toute variation de la disponibilité et des coûts des intrants pourrait avoir une incidence significative sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société. Ces variations peuvent être imprévisibles et se produire sur de courtes périodes. L'incapacité de la Société à récupérer les hausses de coût pourrait nuire considérablement à ses activités, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie.

**Sources d'approvisionnement**

La Société pourrait être incapable de trouver des stocks essentiels de matières premières dont elle dépend pour exercer ses activités et rien ne garantit que les prix de ces matières essentielles n'augmenteront pas de manière fulgurante. La Société se procure actuellement ses matières premières auprès de plusieurs fournisseurs avec qui elle entretient des relations commerciales de longue date. La perte de l'un de ces fournisseurs ou une baisse des niveaux de livraison pourrait réduire sa capacité de production et avoir une incidence sur ses livraisons aux clients, ce qui, par le fait même, aurait une incidence négative sur ses ventes et ses marges bénéficiaires nettes et pourrait entraîner des frais liés au non-respect de certains de ses contrats d'approvisionnement.

De plus, des difficultés d'approvisionnement supplémentaires, découlant de la conjoncture économique engendrée par la pandémie de COVID-19 et du récent contexte de conflits et d'instabilité géopolitiques, telles que des retards dans le transport ou la hausse des prix des fournitures, pourraient avoir une incidence négative sur l'approvisionnement général de la Société, ainsi que sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Le Canada a adopté la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et modifiant le Tarif des douanes* (la « Loi »). Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la Loi exige que la Société procède à un examen de ses chaînes d'approvisionnement et produise des rapports annuels qui seront publiés sur son site Web et soumis au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, lesquels présenteront les mesures qu'elle a prises pour prévenir et atténuer le risque relatif au recours au travail forcé ou au travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement. La conformité à la Loi pourrait entraîner une augmentation des coûts et le non-respect de la Loi pourrait avoir une incidence négative considérable sur la réputation, les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. Malgré les mesures accrues que la Société déploie pour s'assurer que l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement est exempte de travail forcé, il existe néanmoins un risque lié au travail forcé dans le cas des produits qu'elle se procure auprès de tiers pour lesquels elle ne dispose pas d'une visibilité complète sur la chaîne

d’approvisionnement. Par conséquent, la Société pourrait faire face à des difficultés réglementaires liées au respect des sanctions et réglementations applicables, de même qu’à des atteintes à sa réputation auprès de diverses parties prenantes si elle n’est pas en mesure de vérifier adéquatement l’origine des matériaux qu’elle se procure.

### **Protection des droits de propriété intellectuelle**

La protection des procédés, des méthodes et des autres technologies exclusives de la Société est essentielle à ses activités. La Société compte sur les brevets internationaux ainsi que sur les secrets commerciaux et les ententes de confidentialité signées avec ses employés pour protéger ses droits de propriété intellectuelle. La Société a délibérément choisi de limiter le nombre de ses brevets dans certains cas de propriété intellectuelle afin d’éviter la divulgation de renseignements précieux. L’omission de protéger et de surveiller l’utilisation de ses droits de propriété intellectuelle existants pourrait entraîner la perte de certains procédés et de certaines technologies de grande valeur. Rien ne garantit que ses ententes de confidentialité procureront une protection utile de ses droits de propriété intellectuelle ou d’autres renseignements exclusifs en cas d’utilisation ou de divulgation non autorisée ou qu’elle pourra protéger efficacement ses secrets commerciaux.

### **Valorisation des stocks**

La Société pourrait être exposée au risque associé à la valeur de ses stocks par rapport au prix du marché, et la nature très peu liquide d’une grande partie de ses stocks peut accroître ce risque. La Société compte sur une combinaison de techniques d’évaluation du risque normalisées, telles que la valeur à risque, ainsi que sur une appréciation plus empirique des conditions du marché pour gérer le niveau des stocks. Les décisions concernant les niveaux appropriés de stocks sont prises compte tenu des calculs de la valeur à risque et des conditions du marché.

### **Interruptions des activités**

La Société pourrait subir des pertes si ses activités devaient être interrompues en raison de pannes d’équipement, de pannes d’électricité, d’incendies ou de dommages causés par l’eau, et d’événements similaires indépendants de sa volonté. Dans bien des cas, plus particulièrement dans le cas de ses contrats à long terme, elle a des obligations contractuelles de livrer des produits dans des délais prescrits. Toute perturbation de ses activités qui pourrait mener à une interruption des activités risquerait de nuire à la confiance que lui portent les clients, d’entraîner l’annulation de ses contrats et de donner lieu à des poursuites judiciaires. Bien que la Société croie avoir pris les mesures nécessaires pour éviter les interruptions d’activités et qu’elle ait contracté une assurance tous risques contre celles-ci afin de protéger ses actifs et ses activités, il est possible qu’elle ait néanmoins à subir des interruptions, qui pourraient avoir une incidence négative sur ses activités de production et ses résultats financiers.

### **Perte de clients importants**

La perte de clients importants, les fluctuations imprévues de la demande provenant de ces clients ou leur incapacité de s’acquitter de leurs obligations en vertu des contrats pourraient réduire considérablement les produits de la Société et avoir une incidence négative sur ses résultats d’exploitation.

### **Variations du carnet de commandes**

La Société ne peut pas garantir que les prévisions relatives aux produits générés par son carnet de commandes se réaliseront à une date donnée ou que les marges seront à la hauteur des attentes. De plus, les contrats peuvent faire l’objet de retards, de suspensions, de résiliations, d’annulations, de révisions ou de tout autre ajustement découlant de facteurs sur lesquels la Société n’a aucune prise et qui pourraient avoir une incidence sur la valeur du carnet de commandes présentée et se répercuter défavorablement sur les produits et la rentabilité futurs.

### **Risques liés aux acquisitions**

La Société a conclu l’acquisition d’AZUR en novembre 2021 et peut à l’occasion faire l’acquisition ou proposer de faire l’acquisition d’autres sociétés. L’incapacité de la Société d’intégrer correctement les sociétés acquises, les coûts, les retards et les obligations imprévus associés aux acquisitions, le départ possible d’employés clés à la suite d’une acquisition, les difficultés d’intégration des nouvelles activités et des nouveaux employés, le fait que le temps et l’attention de la direction soient détournés de leurs autres préoccupations d’affaires, les occasions et les questions de nature opérationnelle associées aux acquisitions ou à l’intégration d’acquisitions, la perte de vitesse des activités continues et la perturbation des activités, les incohérences possibles dans les procédures et les politiques des sociétés regroupées et la nécessité d’établir de nouveaux systèmes administratifs, notamment de comptabilité, de technologie



de l'information et de ressources humaines; tous ces facteurs, pris individuellement, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

### **Défaillance, interruption ou atteinte à la sécurité des systèmes, des réseaux et des données informatiques**

La Société compte sur les systèmes d'information, les technologies de communication, les applications commerciales et d'autres applications technologiques, notamment des réseaux mondiaux et régionaux, des infrastructures de serveurs et des systèmes d'exploitation complexes, pour assurer son fonctionnement adéquat. Si la Société n'est pas en mesure d'effectuer continuellement la maintenance de ses logiciels et de son matériel informatique, de mettre à niveau comme il se doit ses systèmes et son infrastructure de réseau, et de prendre d'autres mesures pour améliorer l'efficacité des systèmes et les protéger, cela pourrait interrompre ou ralentir l'ensemble de ses activités. Ce serait également le cas si son réseau, ses systèmes informatiques et ses systèmes de communication étaient endommagés ou si leur fonctionnement était interrompu en raison de catastrophes naturelles, de pannes de télécommunication, d'actes de guerre ou de terrorisme, de virus informatiques, d'actes de sabotage, d'erreurs humaines, d'atteintes à la sécurité physique ou électronique ou d'événements ou de perturbations similaires. La Société fait également face à des menaces d'accès non autorisés aux systèmes, de piratage informatique, de programmes malveillants et de cyberattaques organisées. Après la pandémie et la levée des restrictions liées à la COVID-19, un nombre important d'employés continuent de travailler à distance, ce qui pourrait contribuer à accroître les tentatives de cyberattaque.

Des consultations avec l'équipe de haute direction ont lieu régulièrement pour surveiller l'avancement des divers projets en matière de cybersécurité ainsi que passer en revue les incidents importants et les différents indicateurs de performance liés à la sécurité. L'équipe de direction rend compte de son travail aux membres du conseil d'administration deux fois par année. La fonction informatique du siège social s'occupe de la mise en œuvre et de la coordination des mesures de prévention, de détection et de correction en matière de cybersécurité. Ces mesures consistent, entre autres, en la mise en œuvre de contrôles rigoureux d'accès aux systèmes, la mise en place de programmes de sensibilisation en matière de sécurité de l'information et le recrutement d'entreprises spécialisées pour la réalisation occasionnelle de tests d'intrusion.

Bien que la Société n'ait subi aucune perte importante découlant de cyberattaques ou d'autres atteintes à la sécurité de l'information par le passé, rien ne garantit qu'elle ne subira pas de telles pertes dans l'avenir étant donné le caractère évolutif de ces menaces.

### **Protection des données**

Toute atteinte à la confidentialité des données pourrait avoir une incidence négative sur les résultats d'exploitation et la rentabilité de la Société. La protection de la vie privée et la sécurité des données sont devenues des enjeux importants en Amérique du Nord comme en Europe, de même que dans plusieurs autres pays où la Société exerce ses activités. Le cadre réglementaire relatif à la sécurité et à la protection des données à caractère personnel évolue rapidement et il pourrait s'avérer difficile de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables en la matière, au Canada et dans d'autres pays. En outre, des agences et organismes gouvernementaux, au pays et à l'étranger, ont déjà adopté ou pourraient adopter dans le futur des lois et des règlements ayant une incidence sur la protection des données, lesquels sont tous susceptibles d'être invalidés par les instances judiciaires concernées à l'étranger. De surcroît, divers organismes sectoriels adoptent et préconisent régulièrement de nouvelles normes dans ce domaine.

### **Valeur de marché des actions ordinaires**

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « VNP ». La valeur de marché des titres de nombreuses entreprises connaît de temps à autre d'importantes fluctuations qui ne sont pas nécessairement liées à la performance opérationnelle, à la valeur des actifs sous-jacents ou aux perspectives de croissance future de ces entreprises. Rien ne garantit qu'il n'y aura pas de fluctuation du prix des actions ordinaires de la Société qui pourraient occasionner des pertes aux investisseurs.

### **Subventions et autres programmes incitatifs**

La diminution, l'élimination ou l'expiration des subventions gouvernementales, des incitatifs économiques, des incitatifs fiscaux, des encouragements en matière de recherche et développement et de développement commercial ou l'adoption d'autres politiques publiques pourraient avoir une incidence négative sur la performance financière de la Société.

### Mesures non conformes aux IFRS

Certaines mesures non conformes aux IFRS sont utilisées dans le présent rapport de gestion. La direction de la Société estime que ces mesures non conformes aux IFRS fournissent une information utile aux investisseurs sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société, car elles constituent des indicateurs clés supplémentaires de sa performance. Ces mesures non conformes aux IFRS ne sont pas des mesures reconnues en vertu des normes IFRS de comptabilité et n'ont pas de définition normalisée prescrite selon ces normes; elles pourraient donc ne pas être comparables à des mesures portant des noms semblables présentées par d'autres émetteurs. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme des données remplaçant l'information financière préparée selon les normes IFRS de comptabilité.

Le carnet de commandes représente les commandes attendues que la Société a reçues, mais qui n'ont pas encore été exécutées, et qui devraient se transformer en ventes au cours des douze prochains mois. Il est exprimé en dollars et estimé en nombre de jours, lequel ne peut dépasser 365 jours. Les nouvelles commandes représentent le nombre de commandes reçues durant la période considérée, exprimé en nombre de jours, et sont calculées en additionnant aux produits des activités ordinaires l'augmentation ou la diminution du carnet de commandes pour la période considérée, divisé par les produits annualisés. Le carnet de commandes est un indicateur des produits futurs attendus en jours, et les nouvelles commandes permettent d'évaluer la capacité de 5N+ à maintenir et à accroître ses produits.

Le BAIIA désigne le résultat net avant les charges d'intérêts, la charge (le recouvrement) d'impôt et l'amortissement. 5N+ a recours au BAIIA, car elle croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies avant la prise en compte de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Voici un rapprochement du BAIIA avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable :

(en milliers de dollars américains)	T4 2023	T4 2022	E 2023	E 2022
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	2 284	(8 146)	15 399	(22 999)
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	2 129	716	8 834	5 192
(Recouvrement) charge d'impôt	(734)	(292)	3 275	4 711
Amortissement	4 057	4 051	16 110	17 732
BAIIA	7 736	(3 671)	43 618	4 636

La marge du BAIIA correspond au BAIIA divisé par les produits.

Le BAIIA ajusté correspond au résultat d'exploitation tel qu'il est défini avant l'incidence de la dépréciation des stocks, de la charge (du recouvrement) au titre de la rémunération à base d'actions, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, de la dépréciation des actifs non courants, de la perte sur la sortie d'immobilisations corporelles, de la perte sur le dessaisissement d'une filiale, de la perte sur la sortie d'actifs détenus en vue de la vente et de l'amortissement. 5N+ a recours au BAIIA ajusté, car elle croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies compte non tenu de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.

Voici un rapprochement du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté avec les mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables :

(en milliers de dollars américains)	T4 2023	T4 2022	E 2023	E 2022
	\$	\$	\$	\$
Produits	65 063	61 042	242 371	264 223
Charges d'exploitation	(61 023)	(69 261)	(214 999)	(277 277)
Résultat d'exploitation	4 040	(8 219)	27 372	(13 054)
Charge (recouvrement) au titre de la rémunération à base d'actions	414	(171)	1 432	999
Coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration	458	3 210	(8 314)	3 823
Dépréciation des actifs non courants	64	-	672	12 478
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	-	1 051	-
Perte sur le dessaisissement d'une filiale	-	7 834	-	7 834
Perte sur la sortie d'actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	216
Amortissement	4 057	4 051	16 110	17 732
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>9 033</b>	<b>6 705</b>	<b>38 323</b>	<b>30 028</b>
<b>Marge du BAIIA ajusté en pourcentage</b>	<b>13,9 %</b>	<b>11,0 %</b>	<b>15,8 %</b>	<b>11,4 %</b>

Les charges d'exploitation ajustées correspondent aux charges d'exploitation compte non tenu de la dépréciation des stocks, de la charge (du recouvrement) au titre de la rémunération à base d'actions, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, de la dépréciation des actifs non courants, de la perte sur la sortie d'immobilisations corporelles, de la perte sur le dessaisissement d'une filiale, de la perte sur la sortie d'actifs détenus en vue de la vente et de l'amortissement. 5N+ a recours aux charges d'exploitation ajustées pour calculer le BAIIA ajusté. 5N+ croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Voici un rapprochement des charges d'exploitation ajustées avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable :

(en milliers de dollars américains)	T4 2023	T4 2022	E 2023	E 2022
	\$	\$	\$	\$
Charges d'exploitation	61 023	69 261	214 999	277 277
(Charge) recouvrement au titre de la rémunération à base d'actions	(414)	171	(1 432)	(999)
(Coûts) produits associés aux litiges et aux activités de restructuration	(458)	(3 210)	8 314	(3 823)
Dépréciation des actifs non courants	(64)	-	(672)	(12 478)
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	-	(1 051)	-
Perte sur le dessaisissement d'une filiale	-	(7 834)	-	(7 834)
Perte sur la sortie d'actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	(216)
Amortissement	(4 057)	(4 051)	(16 110)	(17 732)
<b>Charges d'exploitation ajustées</b>	<b>56 030</b>	<b>54 337</b>	<b>204 048</b>	<b>234 195</b>

Le résultat net ajusté correspond au résultat net avant l'incidence de la dépréciation des stocks, de la charge (du recouvrement) au titre de la rémunération à base d'actions, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, de la dépréciation des actifs non courants, de la perte sur la sortie d'immobilisations corporelles, de la perte sur le dessaisissement d'une filiale, de la perte sur la sortie d'actifs détenus en vue de la vente, après déduction de la charge (du recouvrement) d'impôt s'y rapportant. 5N+ a recours au résultat net ajusté, car elle croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies compte non tenu de l'incidence de charges ou de produits qui sont inhabituels. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Le résultat de base ajusté par action correspond au résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation. 5N+ a recours au résultat de base ajusté par action, car elle croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies compte non tenu de l'incidence de charges ou de produits qui sont inhabituels. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Voici un rapprochement du résultat net ajusté et du résultat de base par action ajusté avec les mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables :

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action et le nombre d'actions)	T4 2023	T4 2022	E 2023	E 2022
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	2 284	(8 146)	15 399	(22 999)
Résultat de base par action	0,03 \$	(0,09) \$	0,17 \$	(0,26) \$
Éléments de rapprochement :				
Charge (recouvrement) au titre de la rémunération à base d'actions	414	(171)	1 432	999
Coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration	458	3 210	(8 314)	3 823
Dépréciation des actifs non courants	64	-	672	12 478
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	-	1 051	-
Perte sur le dessaisissement d'une filiale	-	7 834	-	7 834
Perte sur la sortie d'actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	216
Recouvrement d'impôt sur les éléments imposables ci-dessus	(226)	(595)	(854)	(2 618)
<b>Résultat net ajusté</b>	<b>2 994</b>	<b>2 132</b>	<b>9 386</b>	<b>(267)</b>
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	88 704 724	88 330 236	88 533 263	88 330 236
<b>Résultat de base ajusté par action</b>	<b>0,03 \$</b>	<b>0,02 \$</b>	<b>0,10 \$</b>	<b>- \$</b>

La marge brute ajustée est une mesure servant à déterminer ce que rapportent les ventes en déduisant le coût des ventes, à l'exclusion de l'amortissement et de la charge de dépréciation des stocks. Cette mesure est également exprimée en pourcentage des produits, en divisant le montant de la marge brute ajustée par le total des produits.

Voici un rapprochement de la marge brute ajustée avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable :

(en milliers de dollars américains)	T4 2023	T4 2022	E 2023	E 2022
	\$	\$	\$	\$
<b>Total des produits</b>	<b>65 063</b>	<b>61 042</b>	<b>242 371</b>	<b>264 223</b>
Coût des ventes	(49 677)	(47 909)	(184 833)	(215 715)
<b>Marge brute</b>	<b>15 386</b>	<b>13 133</b>	<b>57 538</b>	<b>48 508</b>
Amortissement inclus dans le coût des ventes	3 189	3 155	12 656	14 208
<b>Marge brute ajustée</b>	<b>18 575</b>	<b>16 288</b>	<b>70 194</b>	<b>62 716</b>
<b>Marge brute ajustée en pourcentage</b>	<b>28,5 %</b>	<b>26,7 %</b>	<b>29,0 %</b>	<b>23,7 %</b>

La dette nette correspond au montant total de la dette moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Toute mesure financière présentée par suite de l'adoption de la norme IFRS 16 relativement aux obligations locatives est exclue du calcul. La dette nette constitue un indicateur de la situation financière globale de 5N+.

Le ratio dette nette/BAIIA correspond à la dette nette divisée par le BAIIA.

Voici un rapprochement du total de la dette et de la dette nette avec les mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables :

(en milliers de dollars américains)	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
	\$	\$
Dette bancaire	-	-
Dette à long terme, y compris la partie courante	108 500	121 000
Obligation locative, y compris la partie courante	30 139	30 402
<b>Sous-total de la dette</b>	<b>138 639</b>	<b>151 402</b>
Obligation locative, y compris la partie courante	(30 139)	(30 402)
<b>Total de la dette</b>	<b>108 500</b>	<b>121 000</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(34 706)	(42 691)
<b>Dette nette</b>	<b>73 794</b>	<b>78 309</b>

Le fonds de roulement est une mesure des liquidités. Il correspond à la différence entre l'actif courant et le passif courant. Étant donné que la Société est actuellement endettée, elle se sert de cette mesure comme d'un indicateur de son efficacité financière et elle s'efforce de le garder le plus bas possible.

Le ratio du fonds de roulement est obtenu en divisant l'actif courant par le passif courant.

Voici un rapprochement du fonds de roulement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable :

(en milliers de dollars américains)	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
	\$	\$
Stocks	105 850	86 254
Autres actifs courants, à l'exclusion des stocks	76 113	100 908
Actif courant	181 963	187 162
Passif courant	(81 807)	(62 846)
<b>Fonds de roulement</b>	<b>100 156</b>	<b>124 316</b>
<b>Ratio du fonds de roulement</b>	<b>2,22</b>	<b>2,98</b>

### Renseignements supplémentaires

Les actions ordinaires de 5N+ sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole « VNP ». Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris sa notice annuelle, se reporter au profil de la Société sur SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com).

### Principales informations financières trimestrielles

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	65 063	62 946	59 075	55 287	61 042	66 372	72 388	64 421
BAIIA	7 736	9 582	17 530	8 770	(3 671)	1 751	6 739	(183)
BAIIA ajusté	9 033	9 649	10 844	8 797	6 705	9 114	8 583	5 626
Résultat net	2 284	1 518	10 143	1 454	(8 146)	(6 968)	(2 130)	(5 755)
Résultat de base par action	0,03 \$	0,02 \$	0,11 \$	0,02 \$	(0,09) \$	(0,08) \$	(0,02) \$	(0,07) \$
Résultat dilué par action	0,03 \$	0,02 \$	0,11 \$	0,02 \$	(0,09) \$	(0,08) \$	(0,02) \$	(0,07) \$
Résultat net ajusté	2 994	1 742	3 187	1 463	2 132	520	(997)	(1 922)
Résultat de base ajusté par action	0,03 \$	0,02 \$	0,04 \$	0,02 \$	0,02 \$	- \$	(0,01) \$	(0,02) \$
Flux de trésorerie d'exploitation avant variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie	5 883	5 064	15 227	5 877	4 447	2 473	3 778	2 800
Carnet de commandes	292 jours	284 jours	289 jours	306 jours	253 jours	192 jours	140 jours	196 jours

Le résultat net est entièrement attribuable aux actionnaires de 5N+.

### Principales informations financières annuelles

Aux 31 décembre et pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	2023	2022	2021
	\$	\$	\$
Produits	242 371	264 223	209 990
BAIIA	43 618	4 636	24 988
BAIIA ajusté	38 323	30 028	28 239
Résultat net	15 399	(22 999)	3 110
Résultat de base par action	0,17 \$	(0,26) \$	0,04 \$
Résultat dilué par action	0,17 \$	(0,26) \$	0,04 \$
Résultat net ajusté	9 386	(267)	5 354
Résultat net de base ajusté par action	0,11 \$	- \$	0,06 \$
Flux de trésorerie d'exploitation avant variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie	32 051	13 498	16 553
Carnet de commandes	292 jours	253 jours	221 jours
Données du bilan			
Total de l'actif	350 202	347 985	373 590
Total du passif non courant	139 803	172 363	172 284
Dette nette	73 794	78 309	80 060
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	128 592	112 776	136 247

Le résultat net est entièrement attribuable aux actionnaires de 5N+.